

N/REF : 27/10/2025 9H07 C:262739 I:34226
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Lundi 27/10/2025 à 9H07

APF ENTREPRISE 38
Sav Faac
2586 AVENUE GENERAL DE GAULLE
38130 ECHIROLLES

IMMEUBLE : APF ENTREPRISE 38
3 AVENUE MARECHALE LECLERC
38130 ECHIROLLES

St Martin-H, le 30 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 3 MARECHAL LECLERC ECHIROLLES
APF

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE DES CANALISATIONS
INSPECTION CAMERA

Donneur d'ordre : M. O ANDRES

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 27/10/2025 A 13H00
INTERVENTION DEPUIS LE SITE
DEBOUCHAGE ET CURAGE HYDRAULIQUE DU RESEAU EAUX USEES SUR 40 METRES
EXTRACTION DE MATIERES
CONTROLE BON ECOULEMENT
PASSAGE CAMERA
PRESENCE D'UNE CASSE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	360,88
1,00	Ff débouchage/Caméra 1h+Dépl.0 a 10km	1	350,00	350,00
TOTAL H.T.				710,88
T.V.A. a 20,00%				142,17
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>853,05</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN